09>12 JUIN 2015

International Sociology of Sport Association

50 ANS DE L'ISSA

CONGRÈS INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE DU SPORT

PARIS FRANCE

•Focus Sociologique et le Bien-Être du Sport

•The Sociological Lens and the Wellbeing of Sport

www.issa2015.org

ISSA

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Techniques et Enjeux du Corps

Illustration & Conception Graphique : NICOCARMINE

Appel à communication

Congrès international de sociologie du sport ISSA 2015

50ème anniversaire de l'International Sociology of Sport Association (ISSA)
***Focus sociologique et bien-être du sport*, 9 au 12 juin, Paris**

Au mois de juin 2015, l'International Sociology of Sport Association (ISSA) fêtera son 50ème anniversaire. L'équipe "Techniques et Enjeux du Corps" (EA 3625) de l'université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, a l'honneur d'organiser ce congrès, qui aura lieu du 9 au 12 juin 2015. Le congrès aura pour thème Focus sociologique et bien-être du sport. L'ambition de ce congrès est double. Tout d'abord, il s'agira de réunir les sociologues du sport français et étrangers autour de la notion de bien-être, afin de faire naître des réflexions nouvelles et mettre en perspective les travaux déjà réalisés sur la question. Le congrès permettra de faire émerger des problématiques communes sur la thématique, de mettre en place des projets de recherche entre des équipes de différents pays et de diffuser des connaissances scientifiques internationales en sciences humaines et sociales. En outre, le cinquantième anniversaire de l'ISSA sera l'occasion de favoriser la réflexion autour du dynamisme de la sociologie du sport depuis un demi-siècle. Ce congrès est notamment organisé avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Education des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INS HEA) et l'une de ses équipes de recherche Grhapes (EA 7287), le laboratoire de Communication Sociale de l'IUT de l'université Paris Descartes ainsi que l'université de Lausanne.

Comité scientifique

Cora Burnett (Afrique du Sud) ; • Jean-Paul Callède (Bordeaux, France) ; • Luc Collard (Paris, France) ; • Christine Dallaire (Canada) ; • Éric Dugas (Bordeaux, France) ; • Bertrand During (Paris, France) ; • Gilles Ferréol (Besançon, France) ; • Steve Jackson (Nouvelle-Zélande) ; • Eunha Koh (Corée du Sud) ; • Éric de Léséleuc (Paris, France) ; • Christine Mennesson (Toulouse, France) ; • Fabien Ohl (Suisse) ; • Elizabeth Pike (Royaume-Uni); • Kimberly Schimmel (Etats-Unis); • Alexis Tadié (Paris, France) ; Lawrence Wenner (Etats-Unis).

Appel à communication

La notion de bien-être, intimement rattachée au corps et à la santé, ouvre aujourd'hui des perspectives nouvelles dans le champ de la recherche en général et dans celui de la sociologie en particulier.

Dès la création de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1946, le terme du bien-être est présent au niveau international. La santé y est définie comme *« un état complet de bien-être physique, mental et social »*. Emergeant actuellement en tant que thématique questionnée sociologiquement, le bien-être demeure une notion fondamentalement subjective, rendant difficile sa conceptualisation et sa formalisation. D'un côté, cette notion protéiforme relève de l'expérience individuelle, et de l'autre, des institutions qui seraient à même de promouvoir bien-être et santé.

Ainsi, d'une part, il y aurait autant de « bien-être » que « d'individualités subjectives » (Klein, 2012). Dans sa définition du '*subjective wellbeing*', Diener (1994) accorde une place centrale à l'expérience individuelle : « Le bien-être correspond à l'expérience globale de réactions positives envers sa propre vie et inclut toutes les composantes d'ordre inférieur telles que la satisfaction de la vie et le niveau hédonique » (Diener, 1994, p. 108). C'est très certainement pour cette raison que le bien-être résiste encore au domaine médical (Hoof, 2006). Il est avant tout une notion de sens commun, intelligible par l'intermédiaire du regard de l'individu lui-même. Le bien-être apparaît alors comme un phénomène (Merleau-Ponty, 1945) intimement lié à une expérience corporelle et émotionnelle (Kitayama & Markus, 2000).

D'autre part, les institutions à même de promouvoir bien-être et santé - OMS et Etats-nations - se sont considérablement préoccupées de cette question. Ainsi, l'OMS a progressivement introduit d'autres concepts dans une perspective d'amélioration des conditions de vie des personnes. En 1986, la charte d'Ottawa définit la promotion de la santé comme le processus donnant aux populations les moyens de maîtriser et d'améliorer leur propre santé. La santé devient alors une démarche à travers laquelle l'individu peut réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins, s'adapter à son milieu, tout comme le faire évoluer. A partir de 2001, l'OMS adopte une vision systémique de la santé (Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé) qui n'est plus seulement perçue à partir de la déficience ou de la maladie, mais également en fonction des incapacités liées à l'environnement. Une fois cette nouvelle perspective tracée, les politiques sociales et de santé vont être profondément modifiées, insistant désormais sur la nécessité d'une plus grande participation sociale des individus, dans l'objectif d'améliorer leur qualité de vie. Les politiques publiques se sont très largement emparées du sport en tant que vecteur de santé, mais également de bien-être. Reconnu par les autorités (La Haute Autorité de Santé, 2010) comme réduisant le risque de maladies, le sport est souvent utilisé dans les campagnes gouvernementales. « Manger » et surtout « Bouger » ne sont plus uniquement des outils de lutte contre l'obésité ou la sédentarité, ils deviennent avant tout des véhicules vers le bien-être (Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports). Dès lors, des guides de bonne pratique du sport apparaissent, dans lesquels le sport doit s'inscrire dans un équilibre. En effet, si selon certains auteurs, la pratique physique participe au bien-être (Pawlowski et al., 2011), pour d'autres, elle est source de mal-être (Meeusen et al., 2006 ; Jones et al., 2008). Au-delà de ces effets, les pratiques corporelles et les modes de gouvernance tendent à imposer des normes, dont l'injonction au bien-être est une des plus fortes. Ainsi, les activités physiques et sportives se trouvent prises dans des enjeux qui dépassent la simple pratique. Afin d'échanger sur le sujet, diverses thématiques de sessions sont proposées.

Thématiques des sessions

- 50 ans de sociologie du sport ;
- Le futur de la sociologie du sport ;
- Sport et santé ;
- Sport et risque ;
- Sport et violence ;
- Sport, activités physiques et vieillissement ;
- Sport et handicap : Institution et éducation ;
- Sport et handicap : Nouvelles pratiques et nouvelles technologies ;
- Sport et organisation ;
- Sport et marketing ;
- Sport et médias ;
- Sport et identité nationale;
- Sport et politique ;
- Sport et environnement ;
- Sport et globalisation ;
- Sport et management ;
- Sport et performance ;
- Sport et profession ;
- Nouvelles pratiques sportives ;
- Sport et nouvelles technologies ;
- Sport et éthique ;
- Sport et identité ;
- Sport et classe sociale ;
- Sport et genre ;
- Sport et sexualité ;
- Sport et littérature ;
- Sport et philosophie ;
- Sport et éducation physique ;
- Autres thématiques liées au sujet de la sociologie du sport.

Condition de soumission

Les auteurs sont invités à soumettre leur résumé en ligne (les résumés envoyés par courriel ne seront pas acceptés). Les résumés ne doivent pas dépasser 1750 caractères (incluant les espaces), soit environ 250 mots.
Site Internet : www.issa2015.org
Contact : contact@issa2015.org

Comité d'organisation

Nicolas Besombes (Université Paris Descartes) ; Lou Counil (Université Paris Descartes) ; Amélie Coulbault (Université de Versailles) ; Mylène Douet Guérin (Université Paris Descartes) ; Hélène Joncheray (Université Paris Descartes, coordinatrice) ; Alexandre Legendre (Université Paris Descartes) ; Pauline Maillot (Université Paris Descartes, coordinatrice) ; Martial Meziani (INS HEA) ; Rémi Richard (INSEP) ; Guillaume Robin (Université Paris Descartes) ; Haifa Tlili (Université Paris Descartes).

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

ISSA

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES UFR STAPS

SORBONNE PARIS CITÉ RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

jurisport